



Palézieux, le 25 septembre 2008

**Commune de Palézieux**  
Maison de commune  
1607 Palézieux

## Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 37 (extrait)  
Présidence : M. Taillens, Syndic  
Séance ouverte à : 18.30h.  
Municipalité présente : Au complet

Lors de sa séance du 23 septembre 2008,

|  |  |
|--|--|
| Laboratoire cantonal,<br>Analyses eau potable                        | La Municipalité prend note des rapports des analyses d'eau potable effectués à Palézieux-Village et Palézieux-Gare. Eau conforme aux prescriptions.                                |
| La Forestière,<br>Séances d'informations                             | La Municipalité prend note des séances d'informations mise sur pied par "La Forestière" et décide d'y déléguer M. Dovat, Municipal, à celle du 7 octobre 2008 à Moudon.            |
| Groupement forestier de la<br>Haute-Broye,<br>Assemblée constitutive | La Municipalité prend note que l'assemblée constitutive aura lieu le 27 novembre à 20 heures à Oron-la-Ville.  |
| Signalisation routière,<br>Rte d'Oron                                | La Municipalité décide d'adjuger à la Maison Signal S.A. la fourniture des panneaux endommagés au cours d'un accident sur la Rte d'Oron.   |
| Policier communal, Équipement  | La Municipalité décide d'adjuger à la Maison Wydler, la fourniture d'un équipement pour le policier communal.  |
| Foyer du centre scolaire,<br>Gros René, Palézieux                    | La Municipalité décide de louer le foyer du centre scolaire à M. Gros, le 4 octobre 2008 pour un anniversaire.   |
| Paroisse Oron-Palézieux,<br>Tablette des cultes                      | La Municipalité prend connaissance de la tablette des cultes du 28 septembre 2008 au 4 janvier 2009.   |
| Dozinel Lucien,<br>Contrôle cheminée                                 | La Municipalité prend note que, selon le rapport de M. Philippe Modoux, Ramoneur-officiel, la cheminée de l'habitation de M. Dozinel est conforme aux prescriptions.               |
| Chamot François,<br>Boxes pour chevaux                               | La Municipalité prend note du dossier de M. François Chamot concernant le projet de construction de boxes pour les chevaux et décide de le faire suivre au SDT pour avis préalable |
| Fluid Automation System<br>Technologies SA,<br>Climatisation         | La Municipalité prend note de la synthèse de la Camac concernant le projet d'installation d'une climatisation à l'entreprise FAS et décide de délivrer le permis de construire.    |
| Sentence   | La Municipalité décide de délivrer la sentence no 43/08 de fr. 60.-- pour infraction au parcage.   |

./.





**Commune de Palézieux**  
Maison de commune  
1607 Palézieux



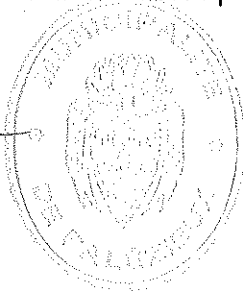
|  |   |
|--|---|
| Place de parc<br>"Au Grand-Clos",<br>Mise à ban    | La Municipalité prend note de la décision de la Justice de Paix pour la mise à ban de la place de parc communale "Au Grand-Clos" et décide de passer commande du panneau indicateur.  |
| Garderie Liloane, Soutien                          | La Municipalité décide d'accepter une entrée en matière pour un soutien supplémentaire de <u>fr. 3.--</u> par habitant à la condition que le Comité de Liloane s'engage à remettre, d'ici au 30 octobre 2008, des comptes précis et détaillés de la situation financière de la Garderie. Le courrier qui sera adressé au Comité de Liloane sera également envoyé en copie à toutes les communes concernées. |
| Kermesse de l'Atelier des enfants,<br>Panneaux     | La Municipalité décide d'autoriser l'Atelier des enfants à poser des panneaux d'entrée de localité pour signaler la Kermesse du 22 novembre 2008.   |
| CROEPI, Demande de soutien                         | La Municipalité prend note de la demande de soutien du CROEPI et décide de ne pas entrer en matière.  |
| Préfecture,<br>Visite de Commune                   | La Municipalité prend note de la confirmation du Préfet concernant la visite de Commune fixée au 18 novembre 2008 à 16.30 h.  |
| Foire du Valais                                    | La Municipalité prend note de l'invitation à participer à la foire du Valais et décide d'y déléguer MM. Tailens, Syndic, Bays et Dind, Municipaux.  |
| Fusion,<br>Séance aux Autorités<br>et au personnel | La Municipalité prend note qu'une séance d'information aux Autorités et au personnel (Secrétaire municipal, Boursière et Chef de la voirie) est prévue le 3 novembre à 16.00 h. à Ecoteaux.   |

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 20.15 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Philippe Tailens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz